

CHAPITRE VII.

RÉGNES DE HUGUES CAPET ET DE SES SUCCESSEURS , PENDANT LE ONZIEME SIECLE

Au commencement de la période parcourue dans le chapitre précédent, Charlemagne, très-attaché aux mœurs Teutoniques, et craignant pour ses Leudes, *Francs-Rupuaire*s, le même amollissement qui avait fait descendre les *Francs-Saliens* du trône ; avait mis tous ses soins à prévenir cette décadence, et à tenir les Francs séparés des Gallo-Romains. Mais, après lui, la discorde qui suscita les enfants de son fils contre leur père ; puis les arma les uns contre les autres , et toutes les calamités qui , sorties de cette source fatale, désolèrent la Gaule; confondirent Gaulois , Romains et Francs, pour les faire retomber tous dans la barbarie. Il n'y eut plus de différence qu'entre les oppresseurs et les opprimés. Les oppresseurs furent tous ceux qui avaient un grade militaire dans les divisions et subdivisions du territoire. Chacun d'eux regarda la contrée sur laquelle il commandait, comme sa propriété; s'y perpétua, et la transmit à sa famille; en observant cependant la hiérarchie militaire qui distinguait leurs grades respectifs. De là, les grandes divisions, les Comtes dans les Cités, et les Seigneurs inférieurs dans les degrés subséquents ; en un mot, le régime féodal. Les Evêques, souvent imposés aux peuples par les hommes puissants, et choisis parmi eux, pour avoir à leur discrétion les biens des Evêchés; ne craignirent pas, comme on l'a vu, de se charger du service militaire , afin de s'attribuer aussi la puissance et les profils de la féodalité. A leur exemple, les chefs des Monastères et des Chapitres en firent autant , dans tous les lieux où ils possédaient des fonds ; en sorte que chaque village eut au moins un Seigneur, et souvent plusieurs. Le Roi ne fut plus que le propriétaire féodal de ses domaines, et le Seigneur suzerain de tous les autres ; mais tellement borné dans la réalité de son pouvoir, que fréquemment il eut à traiter de paix ou de guerre avec les plus petits Seigneurs.

Tout le reste de la population se vit à la merci de ces nouveaux maîtres; quelques propriétaires conservèrent une ombre de liberté personnelle; le surplus devint serf de corps et de biens; les hommes libres, comme les serfs, furent obligés de suivre leur Seigneur à la guerre, chaque fois que par son caprice ou celui de son Suzerain, il voulut la faire. Il n'y eut plus ni lois, ni tribunaux, ni autorité municipale; la volonté du Seigneur devint la règle suprême ; les écoles furent abandonnées ; les sciences s'éteignirent, le Clergé seul en recueillit les débris ; la langue latine corrompue par les barbares, dégénéra en langue romane,

mélange informe de latin et de germain; le nom même de la Gaule disparut, et ses provinces prirent les noms de France , Bourgogne , Aquitaine , etc.

Tel était l'état des choses lorsqu'en 987, le fils de Hugues-le-Blanc , Hugues Capet, Duc de l'Isle-de-France et de l'Anjou, consumma l'usurpation commencée depuis un siècle dans sa famille, sur la postérité de Charlemagne. Il fut proclamé Roi , et Charles , oncle de Louis V , qui, à la mort de ce dernier, avait droit à la couronne, fut enfermé dans la tour d'Orléans ; où il mourut quelque temps après. Les habitants d'Auxerre avaient alors une multitude de maîtres. L'Evêque, le Chapitre de Saint-Etienne , et tous les Monastères avaient chacun leur Censé, ou Seigneurie. Le Comte avait aussi la sienne, qui relevait du Roi pour une faible partie ; et de l'Evêque, dont il était Baron, pour tout ce qu'il possédait dans l'Auxerrois.

Le siège épiscopal était alors, comme on l'a vu, occupé par Héribert, frère du Roi et du Duc Henri , qui avait déterminé les habitants à le choisir. Mais il ne répondit pas un espérances qu'il avait fait concevoir. C'est à la cour de Hugues Capet qu'il avait été élevé, et les habitudes qu'il y avait contractées le suivirent dans sa nouvelle carrière. Il était si prodigue, qu'on vit se traîner à sa suite, pour recueillir ses largesses , toute la noblesse de la contrée, et même Eudes, Comte de Champagne , et Héribert Comte de Chartres. Les Moines du temps notent comme une circonstance très-heureuse que, pour subvenir à ses dépenses immodérées , il n'ait rien vendu ni des meubles de son Eglise, ni des livres rares et précieux qu'elle possédait. Aimant passionnément la chasse , il fit bâtir, dans la seule vue de s'y livrer à son gré, deux châteaux, l'un à Toucy, l'autre à Saint-Fargeau. Ces mêmes châteaux sont devenus, depuis, la proie des Seigneurs qui se révoltèrent contre les Evêques ses successeurs, et envahirent une partie de leurs biens.

Tandis qu'il s'éloignait ainsi de son ministère , le Duc Henri, qui était, je l'ai déjà dit, Comte d'Auxerre et Abbé de Saint-Germain , changeait de rôle avec lui. Scandalisé du désordre dans lequel étaient tombés les Religieux de ce Monastère, qui n'était gouverné que par un Doyen, choisi entre eux ; et reconnaissant qu'un Abbé régulier pouvait seul les ramener à la stricte observance de la règle de Saint Benoît, il se démit, en 980, de son Abbaye, en faveur de Mayeul, Abbé de Cluny, à la condition de venir y introduire la réforme. Mayeul , cédant à ses désirs, rendit aux Religieux la vie régulière, telle que le fondateur de leur ordre l'avait commandée; et après les avoir gouvernés jusques en 989, il choisit, pour lui succéder, celui qui l'avait secondé avec le plus de zèle ; ce fut Heldric. Le Duc Henri fut si flatté des heureux effets de son désintéressement , qu'il obtint , le 15 octobre 995, du Roi Hugues-Capet, et de Robert, son fils, des lettres portant que jamais les Religieux de Saint-Germain ne pourraient être privées du droit d'élire leur Abbé.

Le 23 août de la même année , l'évêque Héribert mourut à Toucy , et son corps fut rapporté à Auxerre. Le Duc Henri, pour le remplacer, jeta les yeux sur Guy , dont la vie séculière fit craindre aux Auxerrois un trop fidèle imitateur d'Héribert. Désirant un Prélat digne de ses augustes fonctions , c'était Jean, Archidiacre de la Cathédrale, qui était l'objet de leurs vœux. Né dans Auxerre,

toute sa vie était connue sous les rapports les plus rassurants. Ses parents étaient peu fortunés, mais il avait été élevé par le fameux Gerbert. Ses heureuses dispositions à la piété comme aux sciences, l'avaient fait nommer, d'abord, chef des écoles , puis à la place éminente qu'il occupait. Lorsqu'il n'était qu'Ecolâtre, il avait été un des défenseurs d'Arnould , Archevêque de Reims , dans les Conciles où sa conduite avait été examinée ; et Jean s'y était fait remarquer par ses talents et son savoir.

Cependant les démarches du Duc Henri, auprès de Robert fils du Roi, avaient réussi en faveur de Guy ; et déjà Sévin, Archevêque de Sens, était à Auxerre pour le sacrer , lorsque le Clergé et les habitants s'y opposèrent; se plaignant de ce que l'élection n'avait pas été faite par eux, et ajoutant des reproches à Guy sur sa conduite antérieure. L'Archevêque crut devoir céder à cette opposition jusqu'à ce que le Roi eût prononcé, et se retira. Les habitants s'empressèrent d'envoyer une députation au Roi; qui, sur leurs représentations, et informé des mérites de Jean, consentit à son élection. L'Archevêque de Sens revint à Auxerre, et le sacra, le 12 avril 996, aux acclamations universelles.

Le Diocèse vit se réaliser dans ses actions tout ce qu'on peut désirer d'un saint Evêque; mais des larmes de deuil succédèrent promptement à celles de l'allégresse; la mort l'enleva le 21 janvier 998, et un Pontife guerrier vint encore prendre sa place.

Hugues, fils de Lambert, Comte de Chalon-sur-Saône, et d'Adelais d'Arles, sœur de la Reine, fut celui que le Duc Henri son beau-frère présenta au Roi Robert , pour l'Evêché d'Auxerre. Déjà la mort de son père l'avait investi du Comte de Chalon, et il le conservait, quoique dans l'état ecclésiastique et chanoine d'Autun. Robert agréa sans difficulté un choix qui flattait son neveu; et l'on raconte que Hugues avait désiré l'Evêché d'Auxerre, depuis que, passant dans cette ville , il avait été enchanté de la beauté du chant qu'il avait entendu dans la Cathédrale.

Quoi qu'en dise l'abbé Lebeuf, il paraît que ce n'est pas sans résistance de la part des Auxerrois qu'il se mit en possession du siège. Chaque fois qu'ils ont été libres dans leur élection, on n'en a vu sortir que le personnage le plus recommandable par sa science et ses vertus, et presque toujours choisi dans le Clergé de la ville même; les quatorze mois qui s'écoulèrent depuis la mort de Jean, jusqu'à l'intronisation de Hugues, donnent beaucoup à croire qu'il éprouva une forte opposition. Si elle a eu lieu, sa conduite l'a justifiée; car pendant les vingt premières années de son épiscopat, il fut presque toujours absent; occupé soit à gouverner son Comte de Chalon, soit à s'impliquer dans toutes les intrigues et dans toutes les guerres du temps ; au point que les chroniques disent de lui que c'était *un excellent guerrier*; et que sa ville épiscopale ne fut pas à l'abri de ses exploits.

La famille du Duc Henri eut, elle-même, à regretter la part qu'il avait prise à ce choix. Le Duc, n'ayant pas eu d'enfants, avait adopté Othon-Guillaume, fils de Gerberge sa première femme, et lui avait assuré sa riche succession. Celui-ci, même du vivant du Duc, en mariant sa fille Mathilde à Landri, Seigneur de Monceaux et de Maers (aujourd'hui Metz-le-Comte) , lui avait donné le Comté

d'Auxerre, et celui de Nevers. A sa mort, qui eut lieu le 15 octobre 1002 , Othon-Guillaume se mit en possession du Duché de Bourgogne; mais Hugues-Capet, dans ses transactions avec les grands vassaux de la couronne, en maintenant leur droit héréditaire à leurs fiefs, avait stipulé le retour à la couronne, dans le cas de félonie du vassal, ou de sa mort sans enfant mâle. En conséquence, le Roi Robert réclama le Duché de Bourgogne et le Comté d'Auxerre, par deux motifs: parce que Henri ne laissait pas de fils, et parce qu'Othon-Guillaume , par lui adopté , était fils de Gerberge et d'Adelbert, Duc de Lombardie, son premier mari, et conséquemment étranger en France.

Othon et Landri ne craignirent pas de s'armer contre leur Roi, pour conserver les largesses de Henri. Des secours leur furent promis par Brunon , Evêque de Langres, frère de la femme d'Othon. Ce dernier avait un fils , Renaut, l'un des plus braves Chevaliers du Royaume. Ainsi Auxerre , par suite de son attachement aux Ducs de Bourgogne, auxquels il appartenait depuis près d'un siècle, et de l'influence que son nouveau Comte Landri y exerçait, se trouva en guerre avec le Roi de France ; et en même temps son évêque Hugues prenait contre Othon le parti du Roi ; qui , l'année suivante, s'achemina vers la Bourgogne , avec une armée formidable , dans laquelle on comptait quarante mille Normands sous les ordres de leur Duc Richard.

C'est Auxerre qui, par sa position, devait éprouver les premières rigueurs de la guerre. Le 10 novembre 1003 , le Roi à la tête de son armée , s'y présenta , accompagné de l'évêque Hugues , et s'empara, sans coup férir, des faubourgs; mais le Comte Landri, avec les vassaux et les Bourgeois , s'était renfermé dans la Cité. Le château de Saint-Germain, alors fortifié par ses soins, comme la Cité, et rempli de nombreux vassaux de l'Abbaye, ferma également ses portes au Roi. D'abord irrité de tant d'audace, il crut de son honneur et de son intérêt de la réprimer, et assiégea la Cité. « *Landry, li Cuens (le Comte) et li borgiois le défendirent vaillamment,* » dit la chronique. Après plusieurs jours de vaines tentatives , Robert se détermina à attaquer le château de Saint-Germain , qui , placé sur une éminence , lui faciliterait la prise de la ville. Aux premiers mouvements de l'armée sur ce nouveau plan d'attaque ; l'Abbé de Saint-Germain Heldric , et Odilon , Abbé de Cluny, qui était auprès de lui, se présentèrent au Roi, et le conjurèrent de ne pas profaner par ses armes le Monastère où le corps du grand Saint Germain reposait. Leurs représentations furent inutiles; la résistance qu'il éprouvait le rendit implacable. Sa réponse fut un ordre aux Abbés et aux Religieux de sortir du Monastère, à l'exception de huit qui pourraient rester pour la garde du corps de Saint Germain. Son ordre fut exécuté, et tout aussitôt le château fut investi par l'armée. Robert, le casque en tête, et le bouclier au bras, y figurait de sa personne; et l'Evêque d'Auxerre, également armé, était à côté de lui. Cependant l'Abbé de Cluny vint encore essayer de les désarmer, mais sans succès; les arcs, déjà bandés de part et d'autre, immolèrent, sous ses yeux, d'innombrables victimes.

Si l'on en croit les chroniques (1), au moment de l'attaque, un épais brouillard couvrit les assiégés et les déroba à la vue des assiégeants: qui placés, au contraire, dans un lieu parfaitement éclairé, étaient atteints de toutes les flèches

dirigées sur eux. Ce qui est certain, c'est que leur perte fut considérable, surtout parmi les Normands ; et que, dès le lendemain, le Roi levant le siège, se jeta sur les campagnes de la Bourgogne ; où la guerre se fit pendant environ douze années. (2)

L'Evêque d'Auxerre ne cessa pas d'aider le Roi son oncle , de ses conseils et de son bras. Lorsqu'Othon et ses confédérés entrèrent en négociation pour la paix, c'est à Hugues que le Roi en confia la conclusion. Après une première assemblée à Verdun, une seconde, que les historiens qualifient de Concile, fut indiquée, en l'an 1015 , à Airy, près d'Auxerre. Elle fut effectivement présidée par Léothéric, Archevêque de Sens, et composée d'un grand nombre d'Archevêques, d'Evêques et d'Abbés. Le Roi y assista, et le Comte Landri y fut aussi admis. La vénération qu'inspirait alors la mémoire de Saint Germain , était si profonde et si universelle, que les châsses de Saint Sanctien , de Saint Vorle et de Saint Bercaire , apportées par les religieux de Sens , de Châtillon-sur-Seine et de Moutier-en-Der, Diocèse de Chalon-sur-Saône , ne parurent pas suffisantes pour la garantie des promesses qui allaient être faites ; qu'on demanda celles de Saint Germain , et que l'Evêque d'Auxerre les refusa, par le motif qu'aucune circonstance ne pouvait autoriser le transport des reliques de ce Saint incomparable.

Ce qui suivit cette assemblée prouve qu'Othon y renonça au Duché de Bourgogne et conserva la Franche-Comte; que les Comtés d'Auxerre et de Nevers furent laissés à Landri; et qu'à sa mort, en 1028, ils passèrent à son fils aîné Renaut. Quanta l'évêque Hugues, il s'occupa encore pendant environ trois années de négociations pour le Roi, et de son Comté de Chalon ; mais , dès 1018, il se livra avec zèle à son ministère. Ses richesses ne furent plus consacrées qu'à de bonnes œuvres , et les occasions ne lui manquèrent pas. Son Eglise Cathédrale, ayant été consumée, en 1030, par un incendie qui détruisit toutes les habitations de la Cité, fut rebâtie par lui sur de plus grandes dimensions que celles qu'elle avait auparavant.

Dans le même temps , à la suite de deux années de stérilité , Auxerre et toute la France éprouvèrent les horreurs de la plus épouvantable famine dont l'histoire fasse mention. De tous les traits qui en sont rapportés, un seul est suffisant pour faire connaître son affreux caractère. Des hommes se plaçaient en embuscade dans les chemins et sur les bords des rivières , pour dévorer les voyageurs qui tombaient dans leurs mains. Peut-être Auxerre fut-il exempt de ces horreurs, et le dut à son Evêque; qui obtint du Roi son oncle qu'elle fût la cinquième des villes où , chaque jour, trois cents pauvres étaient nourris à ses frais.

L'année 1033 vit cesser ce fléau ; et il se tint dans Auxerre une assemblée de Prélats, de Seigneurs et de Bourgeois, qui firent divers règlements pour remédier aux suites de cette calamité, et prévenir les désordres qui l'avaient aggravée.

Hugues, tourmenté des souvenirs que lui laissaient ses succès à la guerre, se rendit d'abord à Rome, auprès du souverain Pontife, Jean XIX, pour en obtenir l'absolution. Quelques années après, il fut en pèlerinage à Jérusalem ; et de retour , il ne sortit plus de son Diocèse. Aux approches de la mort, il prit l'habit

religieux dans le Monastère de Saint-Germain, où il fut enterré, huit jours après , le 4 novembre 1039.

Avant de mourir , il avait cru pouvoir designer son successeur; et son choix était tombé sur Héribert, né à Auxerre et généralement considéré. Néanmoins ce procédé inusité pour le choix d'un Evêque, paraît avoir fait naître quelques difficultés; que le roi Henri I, qui vint à Auxerre , termina par un coup d'autorité en faisant sacrer Héribert en sa présence. Cet Evêque et son Clergé eurent cependant beaucoup à se plaindre de Robert, frère du Roi, qui s'était emparé du Comté d'Auxerre; voici à quelle occasion.

Comme on l'a vu, ce Comté, en 1038 , avait été dévolu à Renaut, l'aîné des quatre fils de Landri; qui en jouissait avec d'autant plus de sécurité, qu'après en avoir pris possession, il avait obtenu en mariage Alix, fille du roi Robert. Cependant un des fils de ce Monarque, à qui, dès 1032, il avait donné le Duché de Bourgogne , éleva des prétentions sur les limites de son Duché et du Comté d'Auxerre , et vint les soutenir les armes à la main. Les deux beaux-frères se livrèrent bataille, près de *Saligniacum* (3); et Renaut y fut tué.

Quelques auteurs (4) assurent que ce fut de la main même du Duc Robert. C'est à la suite de cette victoire, qu'il s'empara du Comté, et que, pendant de longues années, il traita en vaincus et les habitants et le Clergé. Sa domination devint tellement insupportable , en 1051, que l'évêque Héribert, préférant la vie monastique à l'épiscopat, chercha un successeur plus capable que lui de résister à Robert, et de protéger les diocésains contre ses exactions.

Geoffroy-de-Champalement, de la famille du Comte Renaut, était un des chapelains du roi Henri. Il réunissait à sa noble extraction de grandes richesses et de brillantes qualités. Ce fut lui qu'Héribert invita à lui succéder ; il le demanda au Roi et l'obtint. Ce nouvel Evêque, sacré le 1er décembre 1051 , et intronisé le 28, fit renaître dans la ville et le Diocèse l'espoir d'un meilleur temps.

Peu d'années après son avènement, il eut la satisfaction de voir le Comté retourner à son maître légitime, Guillaume, son parent, fils du Comte Renaut. Ce jeune Seigneur qui à ses droits sur le Comte d'Auxerre, joignait la possession non contestée de celui de Nevers , y ajouta encore le Comté de Tonnerre, par son mariage avec Hermengarde, fille du dernier Comte. Fort de ses nombreux vassaux , enhardi, d'ailleurs , par son titre de neveu du Roi, il osa résister à son oncle Robert, et reprendre la ville d'Auxerre. La guerre que cet événement ralluma entre eux , en 1057, fut soutenue , pour le Duc de Bourgogne, par Hugues son fils ; qui n'eut d'autres avantages, que de brûler la petite ville de Saint-Bris à deux lieues d'Auxerre. Cent dix personnes qui s'étaient retirées dans l'Eglise y périrent. L'année suivante, Thibaut, Comte de Tours et de Chartres, que Robert avait mis dans son parti, parvint avec sa troupe à escalader le château de Saint-Germain; mais à peine leurs pieds touchèrent-ils ce sol vénéré , que cédant à une terreur panique, ils s'enfuirent ; et cette guerre ne paraît pas avoir eu d'autre suite. Les vertus dont étaient également doués l'Evêque et le Comte procurèrent à Auxerre dix-huit années de paix et de prospérité ; qui ne furent troublées que par deux incendies considérables. L'un en 1064, le 31 mars ,

consuma le château de Saint-Germain, le Monastère (5) et toutes les habitations du faubourg Saint-Loup. Le second, en 1075, porta la dévastation, d'abord sur le quartier de Saint-Père, puis sur ce même faubourg Saint-Loup, dont une grande partie des maisons venait d'être rebâtie. La Cathédrale même fut atteinte par les flammes, et perdit sa charpente et ses vitraux. Mais elle trouva dans l'Evêque un zélé restaurateur. En moins d'un an, tout fut réparé par ses soins et à ses frais. C'est à cette occasion qu'il destina trois prébendes pour des ecclésiastiques qui se seraient rendus habiles dans les arts de l'orfèvrerie, de la peinture et de la vitrerie. L'abbé Lebeuf a effectivement remarqué sur le nécrologe du onzième siècle, des *Chanoines peintres et vitriers*.

A peine le généreux Prélat avait-il ajouté cette restauration aux bienfaits que, pendant vingt années, il avait répandu sur son Diocèse, qu'il mourut à Varzy, le 16 septembre 1076. Le nécrologe de la Cathédrale le désigne « *dignus memoriâ, lacrymis et benedictionibus*. » Les Auxerrois, pour le remplacer dignement, voulurent d'abord élire Hunaud, Archiprêtre de l'Eglise; mais il ne justifia leur choix que par son refus; il prit la fuite, et ne reparut qu'après l'élection terminée: elle tomba sur un des fils du Comte Guillaume, Robert de Nevers; à qui son père fit don du Comté. En sorte que, pour la première fois, Auxerre vit la puissance temporelle et celle spirituelle réunies dans la même personne; et ce qui est plus remarquable, Robert sut les exercer parfaitement toutes deux. Aussi adroit et brave que les Comtes ses prédécesseurs, quand les circonstances l'exigeaient; il avait habituellement la douceur et la piété de ceux qui avaient occupé le siège épiscopal avant lui; ce qui lui mérita cet éloge: « *Consul et Antistes, geminato dignus honore*. » Son premier soin fut de réprimer les courses que faisaient les Sénonais sur la frontière du Diocèse. C'est dans cette vue que, de ce côté, il fit bâtir Régenne; qui ne fut long-temps qu'un château fort, et fut depuis transformé en maison de plaisance par ses successeurs. Certains Seigneurs avaient rendu Pourrain presque désert, par les extorsions dont ils accablaient les habitants, sous le prétexte de les défendre des ravages auxquels ils étaient exposés. Il mit ces Seigneurs à la raison, et construisit un fort à Parly, tant pour protéger ce pays, que pour contenir les habitants de Toucy, qui s'étaient révoltés, et refusaient les redevances qu'ils devaient à l'Eglise d'Auxerre.

Le sort des armes ne le favorisa pas toujours. En 1078, ayant été requis, par le roi Philippe Ier, de réunir ses hommes d'armes à ceux du Duc de Bourgogne, pour réduire Hugues, Seigneur du Puiset en Beauce, il se trouva au siège du château, et fut fait prisonnier par les assiégés, lors d'une sortie subite. Rendu, quelque temps après, à la liberté, il ne s'occupa plus que de ses fonctions épiscopales, et mourut le 12 février 1084, à Nevers. Frodon, son historien, qui avait vécu dans son intimité, rapporte que, du moment où il avait été appelé à l'épiscopat, désirant y conformer sa vie, et craignant que les qualités de l'esprit et du corps dont il était abondamment doué, et la vivacité de son tempérament, ne le fissent sortir du sentier dans lequel il voulait toujours marcher, il se condamna à se priver de vin; et qu'entraîné vers la tombe, avant l'âge, par une

maladie de langueur , il persista dans sa résolution , malgré les avis des médecins et les prières de ses amis.

Le Comté d'Auxerre retourna à Guillaume, Comte de Nevers ; qui le conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 20 juin 1100. A l'égard du siège épiscopal, il resta vacant pendant trois années, sans que la cause de ce retard soit connue. Ce ne fut qu'en 1087 que Humbaut , appelé depuis le *Vénérable*, fut élu. C'était *un noble Auxerrois*, disent les historiens du temps; qui, élevé dans le Clergé de la Cathédrale , avait, par son mérite, été déjà investi de la dignité de Doyen. Il se rendit, de suite, avec des députés du Clergé, à Milan, où résidait le Pape Urbain II, qui le sacra, le 6 mai 1087 ; contre l'usage qui, jusqu'alors , attribuait aux Archevêques de Sens la consécration des Evêques d'Auxerre. Il se fit remarquer par une extrême simplicité et une sobriété sévère ; dont il ne se départait jamais , en ce qui le concernait; tandis qu'il était grand et magnifique pour les autres; et que, tout en traitant splendidement les Seigneurs, il voulait toujours avoir avec eux quelques pauvres à sa table.

On peut juger du peu de police qui se faisait alors à Auxerre, par ce qui s'y passa en 1095. Les Evêques de la province de Reims s'étaient donné rendez-vous dans cette ville, pour aller ensemble au Concile de Clermont, que le Pape avait convoqué pour la première croisade. Lambert de Guines, Evêque d'Arras, fut arrêté en route par un chevalier nommé Garnier de Châtillon , et fut retenu dans les prisons d'Auxerre. Il n'obtint sa liberté, ni par les voies judiciaires, ni par l'autorité du Roi , mais par celle du Pape, qui écrivit au chevalier, en le menaçant de l'excommunier , s'il n'avait pas d'égard à sa demande.

La licence et la corruption des mœurs étaient à cette époque si générales qu'elles pénétraient jusque dans les cloîtres. L'évêque Humbaut, en 1096 , eut la douleur de reconnaître que de grands désordres d'étaient introduits dans celui de Saint-Germain ; où il ne restait plus de traces de la réforme que Saint Mayeul y avait établie dans le siècle précédent. Les Religieux avaient continué à élire leurs abbés; mais le plus grand nombre était, probablement, vicieux, surtout lors de l'élection de l'Abbé Guibert, en 1088. Ses dérèglements, en effet, devinrent si intolérables, que la partie saine de la communauté eut recours à l'Evêque ; qui , instruit enfin de tout ce qui faisait gémir ceux que la contagion n'avait pas infectés , cita , sur-le-champ, l'Abbé devant le Concile assemblé à Nîmes. Le pape Urbain II, qui le présidait, et qui , élevé dans les environs d'Auxerre , connaissait l'Abbaye de Saint-Germain , auparavant si célèbre par la piété , comme par la science de ses Cénobites, fut vivement affligé de l'état dans lequel elle était tombée. L'Abbé Guibert fut déposé; et le Pape, en remettant sa crosse à l'Evêque, lui reprocha de n'avoir pas plus tôt découvert le déplorable état de choses; lui recommandant, pour rétablir la réforme dans ce Monastère, de demander à l'une des Abbayes de la Chaise-Dieu , de Cluny ou de Marmoutiers , un Religieux capable d'y faire revivre les vertus monastiques.

Humbaut s'adressa, d'abord, à l'Abbé de Cluny ; qui, sans délai, envoya à Auxerre, Jude , Grand-prieur de l'ordre, avec quinze Religieux. Le lendemain de leur arrivée , ceux de Saint-Germain se réunirent au Chapitre , en présence de l'Evêque , du Clergé de la ville et des principaux habitants, pour entendre le

Grand-prieur de Cluny expliquer ses intentions. Sur sa réponse qu'il venait, avec ceux qui l'assistaient, prendre possession de l'Abbaye, et en faire une dépendance de celle de Cluny, une improbation générale rejeta leur prétention, comme diamétralement contraire aux vues du souverain Pontife, et ils furent congédiés,

L'Abbé de Cluny, qui mettait beaucoup d'intérêt à réunir cette riche Abbaye à la sienne, fit pour réussir beaucoup de démarches, particulièrement auprès d'Etienne, Comte de Champagne, l'un des principaux gardiens de Saint-Germain. En vain l'Evêque recourut aux Abbés de la Chaise-Dieu et de Marmoutier; l'Abbé de Cluny l'avait devancé de ce côté, et rendit ses prières inutiles. Ce ne fut qu'après trois années de tribulations, qu'enfin le Comte de Champagne put venir à Auxerre apprécier, par lui-même, et le mal et le remède convenable. Il partagea bientôt le chagrin et les désirs de l'Evêque. Tous deux écrivirent à Hugues, Abbé de Cluny, le conjurant de ne pas sacrifier l'intérêt de la religion à celui de son couvent, et de faire, comme un de ses prédécesseurs, Saint Mayeul, renaître, par le ministère d'un de ses meilleurs Religieux, l'exacte observance de la règle de Saint Benoît dans la communauté de Saint-Germain, sans en faire une dépendance de Cluny. Hugues se rendit à leurs sollicitations. Son neveu, Hugues de Montaigu, qu'il avait instruit dès sa plus tendre enfance, vint avec plusieurs Religieux. Il fut élu Abbé par la communauté, puis, suivant l'usage, béni par l'Evêque et confirmé par le Roi. Il parvint par son zèle et ses exemples à faire refleurir l'ordre et la piété dans l'Abbaye, avec tant de succès que, dix-huit ans plus tard, on le verra élevé par le Clergé et le peuple sur le trône épiscopal.

La fin de ce siècle est remarquable par un des plus grands événements qui aient jamais agité l'espèce humaine; je veux parler de cette guerre qui s'éleva entre deux parties du monde, l'Europe et l'Asie, combattant l'une pour la religion de Jésus-Christ, et l'autre pour le fanatisme de Mahomet; de cette guerre qui fit un instant suspendre toutes les autres, et qui des nombreuses armées se combattant en Europe, n'en fit qu'une seule pour arracher aux infidèles la ville sainte de Jérusalem. Depuis long-temps les Musulmans l'avaient conquise et profanée. Les innombrables pèlerins qui s'y rendaient pour la visiter, en étaient ignominieusement repoussés; ou n'y étaient admis qu'au poids de l'or, et souvent sous des conditions odieuses. Les chrétiens qui y étaient restés, ainsi que leurs prêtres, étaient courbés sous la plus cruelle persécution.

A la voix d'un pauvre Ermite, témoin de ces excès, la Chrétienté tout entière se leva, au mois de novembre 1095. Une foule immense de Princes, de Prélat, de Seigneurs et d'individus de tous les états, accourut à Clermont, où se tenait le Concile. Sur la proposition du souverain Pontife, d'aller délivrer le sépulcre de Jésus-Christ, *Dieu le veut* fut la réponse unanime; et au printemps suivant, cette multitude, centuplée, se précipita vers l'Orient. La plus grande partie n'y trouva que la misère, l'esclavage ou la mort. Mais, après trois ans de combats héroïques, le 15 juillet 1099, Jérusalem fut délivrée.

Les nombreuses chroniques du temps n'ont fait mention que des personnages illustres qui figurèrent dans cette expédition; et comme ni l'Evêque, ni le

Comte, tous deux très-avancés en âge , ne purent en faire partie , nous n'avons aucun renseignement positif sur la part qu'y prit l'Auxerrois. Mais l'entraînement fut si général , surtout en France, les privilèges des Croisés furent si importants, qu'on ne peut pas douter qu'un grand nombre de Seigneurs, de chevaliers et d'habitants de la ville et du Comté, ne se soient enrôlés dans cette armée.

(1) Voyez l'abbé Lebeuf , t. 2 , p. 56.

(2) On lit dans Mézerai et plusieurs historiens modernes , qu'Auxerre se rendit au Roi Robert ; ils ont en cela suivi Paul-Emile et Grégoire; mais tous les détails qui viennent d'être rapportés, ont été puisés par l'abbé Lebeuf, dans Glaber , en cela conforme a une *chronique Auxerroise* , conservée par le P. Viole. Mézerai a même copié une médaille , qui semble appuyer son système. L'abbé Lebeuf assure qu'elle est d'invention très-récente ; et qu'en 1634 , on trouva, en démolissant une des tours du château de Saint-Germain, une médaille contemporaine , paraissant avoir été frappée en l'honneur du succès obtenu sur les troupes du Roi.

(3) L'abbé Lebeuf croit que ce mot désigne *Seignelay*; M. Henri, avec plusieurs savants, pense qu'il s'agit de Souvigny situé sur la frontière de la Bourgogne et du Nivernais. Cette circonstance rend leur opinion la plus probable; puisque l'objet de la guerre était la limite des deux pays ; tandis que le Duc de Bourgogne ne prétendait rien sur *Seignelay* , placé sur la frontière de l'Auxerrois, du côté de la Champagne. Cette opinion est encore appuyée par la chronique de Vézelay, qui désigne le lieu du combat par *Siluiniacum*, ce qui convient beaucoup plus à *Souvigny* qu'à *Seignelay* ; celle de Saint Germain , p. 188 , porte *Saligny en Nivernais*.

(4) Histoire de Bourgogne , par le P. Duchêne , le P. Anselme.

(5) Il s'étendait jusqu'au moulin Juda, alors appelé *de Chanteraine*. *Chron. de Saint-Germain* , p. 189.